



Évaluation de la recherche

ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Institut d'Histoire du Droit
IHD

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris Descartes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

David Deroussin, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Institut d'Histoire du Droit
Acronyme de l'unité :	IHD
Label demandé :	EA
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	2515
Nom du directeur (2017-2018) :	M. Arnaud VERGNE
Nom du porteur de projet (2019-2023) :	M. Arnaud VERGNE

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. David DEROUSSIN, Université Jean Moulin (Lyon 3)
Experts :	M ^{me} Karen FIORENTINO, Université de Bourgogne M. Eric GASPARI, Aix-Marseille Université (représentant du CNU)
Conseillers scientifique représentant du Hcéres :	M. Marc PICHARD
Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Catherine LABBE-JULLIE, Université Paris-Descartes

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut d'Histoire du Droit (IHD) de l'Université Paris-Descartes a été créé il y a près de trente ans. Il a été dirigé, lors du précédent contrat, par M. Arnaud VERGNE et ses effectifs d'enseignants-chercheurs ont connu, sur la période 2012-2017, des modifications importantes (remplacement de deux de ses trois professeurs par la mutation et le concours externe d'agrégation, recrutements de maîtres de conférences). Ils sont désormais stabilisés à neuf (3 professeurs et 6 maîtres de conférences).

L'IHD occupe des locaux (un bureau, une salle de lecture), situés au troisième étage du bâtiment de la Faculté de droit, 10 avenue Pierre Larousse, à Malakoff.

DIRECTION DE L'UNITÉ

La direction de l'unité est assurée par Arnaud Vergne, professeur d'histoire du droit.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2_1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Histoire du droit (Histoire de la pensée juridique ; Histoire du droit public ; Droit romain).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés	3	3
Maîtres de conférences et assimilés	6	6
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	1 (0,33 ETP)	1 (0,33 ETP)0
TOTAL personnels permanents en activité	10	10

Personnels non-titulaires, émérites et autres		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres		
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)		
Doctorants	6	
TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres	8	
TOTAL unité	18	

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'Institut d'histoire du droit (IHD) constitue une unité de recherche active, forte désormais de trois professeurs et six maîtres de conférences, dont la production scientifique est en parfaite cohérence avec les axes thématiques retenus. Ces derniers correspondent aux spécialités de ses membres et leur restructuration autour de deux grands thèmes garantit à l'unité une visibilité scientifique forte et confère aux travaux réalisés une grande pertinence au regard de l'actualité des recherches en histoire du droit.

L'IHD fait preuve d'un dynamisme évident et d'une volonté très forte de maintenir des contacts avec d'autres unités de recherche (même si cela ne se traduit pas encore par des relations institutionnalisées et pérennes), permettant ainsi une plus grande visibilité de ses travaux. L'investissement de ses membres dans les instances universitaires mérite d'être souligné, tout comme les nombreuses missions à l'étranger qu'ils assurent et qui permettent à l'unité de rayonner au-delà des frontières nationales. Il bénéficie d'un adossement fort à la formation grâce aux deux Masters 2 dans lesquels ses membres enseignent et à son implication dans la formation des doctorants. Le règlement intérieur comme la fréquence et la transparence des réunions de laboratoire assurent une gestion soucieuse de la transparence des processus de décisions et du bien-être des membres de l'unité.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

